

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 307

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune de Saint-Martin-de-Crau - Contrat Départemental de Développement et
d'Aménagement 2014/2017 - Tranche 2016

**Direction de la Vie Locale
Service des communes
04.13.31.39.54**

RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Par décision du 28 novembre 2014, la Commission Permanente du Conseil Départemental s'est prononcée favorablement sur la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement (2014/2017) avec la commune de St Martin-de-Crau pour la réalisation d'un programme de travaux, dont le montant global s'élève à 16.528.920 €HT pour une subvention totale de 9.090.906 €

A ce titre, la première tranche de ce programme (2014) a fait l'objet d'une subvention de 1.605.076 € pour un programme de travaux de 2.918.320 €HT, lors de la Commission Permanente du 28 novembre 2014.

La seconde tranche du programme (2015) a fait l'objet d'une subvention de 1.878.401 € pour un programme de travaux de 3.415.274 € HT, lors de la Commission Permanente du 30 octobre 2015.

CONSISTANCE et FINANCEMENT du PROJET

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2016 envisagé par la commune de St Martin-de-Crau et faisant apparaître les modifications suivantes, conformément à l'annexe 1 :

- diminution du coût de la tranche 2015 suite à la modification du coût de la réhabilitation d'un ancien site pour les services techniques et le rajout d'une tranche 2016 pour cette opération pour la rénovation des vestiaires,
- augmentation du coût du centre de développement culturel et salle de spectacles,
- diminution du coût de la réhabilitation de la piscine,
- diminution du coût du complexe sportif,
- diminution du coût du rétro musée,
- intégration de trois nouvelles opérations (aménagement Baisse de Raillon, agrandissement de réfectoires des écoles Lion d'Or et Marcel Pagnol, et réhabilitation de bâtiments)

Ces modifications sont sans incidence sur l'économie générale du contrat.

REHABILITATION D'UN ANCIEN SITE POUR CONSTRUIRE LES NOUVEAUX SERVICES TECHNIQUES ET RESTRUCTURATION DES VESTIAIRES

Suite à la reconstruction des services techniques, la commune va procéder à la rénovation complète des vestiaires des anciens services techniques qui comprennent des casiers pour les agents, un réfectoire, une zone douche-sanitaire et un local ménage.

Le coût de cette opération, prévue de 2014 à 2016, est estimé à 1.626.000 € HT, dont 156.000 €HT au titre de la tranche 2016.

Le projet pourrait bénéficier d'une subvention de la Région de 100.000 €
La subvention départementale pourrait s'élever à 894.300 €, dont 85.800 € pour 2016.

TRAVAUX DANS LES QUARTIERS

La commune va mettre en place une politique de travaux visant à améliorer les infrastructures dans les quartiers. Au titre de l'année 2016, les travaux prévus sont les suivants :

- réfection de la chaussée et des trottoirs rue des Manadiers,
- réfection de la place du CCAS devenue dangereuse pour les personnes âgées suite à sa déformation par les racines de pins,
- réfection de la place de la Huppe,
- réalisation d'un parking de 8 places route de Craponne pour sécuriser le stationnement dans ce secteur,
- réfection des trottoirs sur une partie de l'avenue des Flamants Roses et de la rue des Oliviers,
- réfection de trottoirs rue des Sauges,
- réfection de caniveaux sur une partie de la rue des Tournesols,
- création d'un bassin de rétention rue du Bois de Boulogne pour éviter les risques d'inondation,
- réfection de trottoirs dans plusieurs rues du quartier Boussard,
- réfection d'une partie de la chaussée de l'avenue César Bernaudon,
- création d'un chemin piéton et d'une piste cyclable avenue du 8 mai permettant de relier le quartier des Ferrades au secteur ouest de la ville.

Le coût de cette opération, prévue de 2014 à 2017, est estimé à 2.000.000 € HT, dont 500.000 €HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 1.100.000 € dont 275.000 € pour 2016.

TRAVAUX DE VOIRIE ET PISTES CYCLABLES

Dans le cadre de son programme de rénovation de la voirie, la municipalité envisage en 2016 la réfection des voies suivantes :

- avenue du 8 mai : située au sud du centre ville, cette voie est très dégradée suite au passage des poids lourds et nécessite une réfection complète du corps de chaussée avec pose d'un bitume de 10 cm sur la totalité de la voie,
- rue des Flamants Roses : située au sud-est du centre ville, cette rue sera reprise sur 430 ml avec le remplacement des bordures, l'intégration du réseau de télécommunication et fibre, la réfection du passage surélevé et la réfection totale de l'enrobé.

Le coût de cette opération, prévue de 2014 à 2017, est estimé à 2.000.000 €HT, dont 500.000 €HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 1.100.000 € dont 275.000 € pour 2015.

TRAVAUX D'ISOLATION ET D'ECONOMIE D'ENERGIE DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Le groupe scolaire Marcel Pagnol a été réalisé dans les années 70 avec des panneaux en béton préfabriqué avec 2 cm d'isolant polystyrène et d'allèges non isolées en ce qui concerne la maternelle. La dalle béton n'a pas d'isolation et les menuiseries sont en simple vitrage aluminium sans volets.

Afin de mieux isoler ces bâtiments, les travaux prévoient l'isolation des toitures, le remplacement des portes et fenêtres actuellement en simple vitrage par des huisseries double vitrage.

Le coût de cette opération, prévue de 2014 à 2017, est estimé à 1.000.000 €HT, dont 300.000 €HT au titre de la tranche 2016.

Le projet pourrait bénéficier d'une subvention de l'Etat de 112.355 €

La subvention départementale pourrait s'élever à 550.000 € dont 165.000 € pour 2016.

ACQUISITION DE VEHICULES UTILITAIRES

La commune prévoit de remplacer une partie du parc automobile afin d'équiper les services municipaux.

En 2016, les acquisitions suivantes sont prévues :

- quatre véhicules légers de société pour les responsables des services techniques,
- deux master benne pour les services voirie et espaces verts,
- un véhicule type Goupil benne pour l'entretien de l'arboretum,
- trois véhicules utilitaires type Berlingo pour la cuisine centrale, le service propreté et le service d'astreinte,
- deux aspirateurs de voirie.

Le coût de cette opération, prévue en 2014, 2016 et 2017, est estimé à 400.000 €HT, dont 150.000 €HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 220.000 € dont 82.500 € pour 2016.

REHABILITATION DU CENTRE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET REAMENAGEMENT DE LA SALLE DE SPECTACLES

Cet ensemble, construit dans les années 80 et composé d'une salle de spectacles et d'une médiathèque a fait l'objet de travaux de réhabilitation depuis 2014.

La présente tranche concerne l'augmentation de la capacité d'accueil de la salle pour passer à 480 sièges et améliorer son fonctionnement en créant un espace de stockage attenant de 70 m².

Les travaux prévoient la démolition et reconstruction du plancher de scène, la création d'une régie technique, le remplacement des fauteuils de la fosse et le rajout de fauteuils supplémentaires, la rénovation des sols, murs et plafonds et la mise en place d'une nouvelle sonorisation.

Le coût de cette opération, prévue de 2014 à 2016, est estimé à 1.150.000 €HT, dont 750.000 €HT au titre de la tranche 2016.

Le projet pourrait bénéficier d'une subvention de 75.000 € de la Région et de 25.000 € de la Réserve Parlementaire.

La subvention départementale pourrait s'élever à 632.500 € dont 412.500 € pour 2016.

REAMENAGEMENT DE LA PISCINE

La commune souhaite engager une réflexion sur les investissements à réaliser sur la piscine pour satisfaire les utilisateurs de cet équipement (clubs, scolaires et particuliers).

Une étude sera lancée en 2016 afin de définir l'opportunité de réaliser sur le bassin extérieur un équipement de type bassin nordique permettant également de mettre en évidence les coûts de construction et de fonctionnement d'un tel équipement.

Le coût de cette opération, prévue en 2016 et 2017, est estimé à 874.000 €HT, dont 35.000 €HT d'études au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 480.700 € dont 19.250 € pour 2016.

CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF

La commune envisage la réalisation d'un complexe sportif couvert de 4000 m² sur un terrain situé à proximité de la zone artisanale du Salat.

Cet équipement comprendra une billetterie, une buvette, une infirmerie, un plateau sportif couvert pour les rencontres de handball, basketball, volleyball, futsal, gymnastique, danse..., une zone de préparation sportive, des tribunes accessibles aux PMR, des locaux techniques, des vestiaires et bureaux. Les travaux prévoient également l'aménagement des abords (accès, parking 200 places et réseaux).

Le coût de cette opération, prévue en 2016 et 2017, est estimé à 3.900.000 € HT, dont 455.000 €HT d'études au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 2.145.000 € dont 250.250 € pour 2016.

AMENAGEMENT DE LA BAISSÉ DE RAILLON

La commune possède un grand espace naturel de 140 hectares situé entre la zone agglomérée et les Z.A. de l'Ecopôle et du Bois de Leuze qui comprend un parc paysager, un parcours de santé, le centre de loisirs, une piste de modélisme, le golf et une partie d'itinéraire pédestre.

La commune souhaite aménager les accès et les équipements par la réalisation des travaux suivants :

- nivellement, débroussaillage et plantations,
- création de chemins,
- réalisation d'un pont de bois sur le cours d'eau la Chapelette,
- création d'une aire de jeux pour les petits et d'une aire pour les grands jusqu'à 12 ans,
- réalisation d'un city stade, et d'un parcours de training,
- aménagement d'aires de pique-nique et de sanitaires,
- création d'un tourne à gauche sur la RD 1453 pour sécuriser l'accès,
- réalisation de points lumineux.

Le coût de cette opération, prévue en 2016 est estimé à 800.000 € HT.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 440.000 €

AGRANDISSEMENT DU REFECTOIRE DE L'ECOLE DU LION D'OR ET REFECTION D'UN LOCAL A L'ECOLE MARCEL PAGNOL

- Ecole du Lion d'Or :

Compte tenu de l'augmentation des effectifs de l'école primaire et de la maternelle, la commune va réaliser une extension de 80 m² sur la façade ouest du réfectoire actuel avec un passage entre les deux bâtiments et conforme à la réglementation des établissements recevant du public.

- Ecole Marcel Pagnol :

De la même manière, suite à l'augmentation des effectifs scolaires, la commune va procéder à l'agrandissement du réfectoire de l'école Marcel Pagnol sur 80 m² et prévoit également le réaménagement d'un logement de fonction.

Le coût de cette opération, prévue en 2016, est estimé à 350.000 € HT.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 192.500 € pour 2016.

AMENAGEMENT DE BATIMENTS

Suite aux nouvelles dispositions de la loi NOTRe, la commune doit réorganiser une partie de ses services dont le service des ordures ménagères transféré à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2017.

Le projet consiste à réaliser un bâtiment pour le stationnement des véhicules.

Les travaux pour 2016 prévoient le reprofilage du terrain, sa viabilisation et la pose d'un enrobé.

Le coût de cette opération, prévue en 2016 et 2017, est estimé à 200.000 € HT, dont 35.000 €HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 110.000 € pour 2016, dont 19.250 € pour 2016.

---oOo---

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2016 du contrat 2014/2017 s'élève à 4.031.000 €HT, réparti comme suit :

– Aménagement des services techniques.....	156.000 €H.T.
– Travaux dans les quartiers	500.000 €H.T.
– Travaux de voirie et pistes cyclables	500.000 €H.T.
– Isolation et économie d'énergie.....	300.000 €H.T.
– Acquisition de véhicules utilitaires.....	150.000 €H.T.
– Centre de développement culturel et salle de spectacles	750.000 €H.T.
– Réaménagement de la piscine.....	35.000 €H.T.
– Construction d'un complexe sportif	455.000 €H.T.
– Aménagement de la Baisse de Raillon	800.000 €H.T.
– Réfection de réfectoires (écoles Lion d'Or et M. Pagnol).....	350.000 €H.T.
– Aménagement de bâtiments.....	35.000 €H.T.

TOTAL4.031.000 €H.T.

La participation du Département pourrait être fixée à 2.217.050 € pour la tranche 2016 selon le détail indiqué en annexe 1.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune de St Martin-de-Crau, au titre des contrats départementaux de développement et d'aménagement une subvention totale de 2.217.050 € pour la tranche 2016 du programme 2014/2017 dont la dépense subventionnable globale s'élève à 4.031.000 €HT, conformément à l'annexe 1,
- m'autoriser à signer avec la commune de St Martin-de-Crau la convention de partenariat, avenant n°2 au contrat départemental, définissant les modalités de la participation financière du département, selon le modèle-type prévu à cet effet.

Cette action s'inscrit dans l'enveloppe globale de 9.090.906 € engagée au chapitre 204 sur l'AP 2014 – 10127T au profit de la commune de St Martin-de-Crau en application de la délibération n° 65 du 28 novembre 2014.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL